



COORDINATION CDG OCCITANIE

AVIS D'OUVERTURE - SESSION 2022

CONCOURS

CADRE DE SANTE PARAMEDICAL DE 2^{ème} CLASSE

Le Centre de Gestion du Tarn organise avec les centres de gestion de la Région Occitanie et les Centres de Gestion de la Nouvelle Aquitaine, le concours interne sur titres et le concours externe sur titres pour l'accès au grade de cadre de santé paramédical de 2^{ème} classe, dans les spécialités puéricultrice et infirmier :

Pour 40 postes répartis de la façon suivante :

Spécialité puéricultrice : 16 postes en interne et 4 postes en externe

Spécialité infirmier : 16 postes en interne et 4 postes en externe

Conditions d'inscription

Condition d'accès

CONCOURS INTERNE SUR TITRES

Ce concours est ouvert, dans l'une des spécialités, aux fonctionnaires, militaires et agents contractuels, titulaires :

- d'une part, de l'un des diplômes, titres ou autorisations d'exercer mentionnées à l'article 4 du décret du 18 décembre 2012, à l'article 4 du décret du 27 mars 2013 et à l'article 4 du décret du 18 août 2014 susvisé,
- et
- d'autre part, du diplôme de cadre de santé ou d'un titre équivalent, comptant, au 1er janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services publics en qualité de puéricultrice, d'infirmier ou de technicien paramédical

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires :

- d'une part, de l'un des diplômes, titres ou autorisations d'exercer mentionnées à l'article 4 du décret du 18 décembre 2012, à l'article 4 du décret du 27 mars 2013 et à l'article 4 du décret du 18 août 2014,
- et
- d'autre part, du diplôme de cadre de santé ou d'un titre équivalent, justifiant au 1er janvier de l'année du concours de l'exercice d'une activité professionnelle de puéricultrice, d'infirmier ou de technicien paramédical pendant au moins cinq ans à temps plein ou une durée de cinq ans d'équivalent temps plein.

<p>Période de retrait du dossier d'inscription</p>	<p align="center">Pré-inscription internet du mardi 14 décembre 2021 au mercredi 19 janvier 2022 minuit sur le site internet du CDG 81 : www.cdg81.fr (via nouveau portail concours-territorial.fr)</p> <p align="center">ou</p> <p align="center">retrait du dossier par demande écrite du mardi 14 décembre 2021 au mercredi 19 janvier 2022 minuit, le cachet de la poste faisant foi</p> <p>(la demande écrite sera accompagnée d'une enveloppe format A4 affranchie au tarif 100 g (aux nom et adresse du candidat) et sera adressée à M. le Président du CDG du Tarn, 188 rue de Jarlard – 81000 ALBI</p> <p align="center">ou</p> <p align="center">retrait sur place au CDG 81 du mardi 14 décembre 2021 au mercredi 19 janvier 2022, 17h00</p>
<p>Date limite de dépôt du dossier d'inscription</p>	<p align="center">Jusqu'au 27 janvier 2022 minuit, sur l'espace sécurisé candidat ou Jusqu'au 27 janvier 2022 auprès du service concours du CDG 81 jusqu'à 17h (sur place), minuit (par courrier) le cachet de la poste faisant foi</p>
<p>Adresse du CDG organisateur</p>	<p align="center">Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn 188 rue de Jarlard 81000 ALBI</p>
<p>Date et lieux de l'épreuve d'admission</p>	<p align="center">A compter du lundi 11 avril 2022, au Centre de Gestion du Tarn</p>

Attention : toutes les étapes (retrait du dossier, demande du dossier par voie postale, préinscription en ligne via internet, dépôt du dossier) s'effectuent uniquement auprès du CDG81, organisateur.